

N° 2025-158

**MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DE CRÉATION  
D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF À TEMPS NON COMPLET  
(17H30/SEMAINE)**

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre, le Conseil communautaire dûment convoqué le dix décembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, President.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme Patricia BERARD), FAVRE Maryse (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), MARTINOD Marie (donne pouvoir à Mme Corine MAIRONI-GONTHIER),

M. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne, GIROD-GEDDA Isabelle

MM. BROCHE Richard, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 17

Absents : 10

dont pouvoirs : 4

**Date de publication :** 23 décembre 2025 au 23 février 2026

La Communauté de communes Les Versants d'Aime compte parmi ses effectifs un poste permanent d'adjoint administratif, à temps non complet (17h30 par semaine), créé par délibération n° 2025-101 en date du 09/07/2025.

Il indique que cette délibération ne précise pas que le poste peut être ouvert à des agents contractuels sur la base de l'article L332-8,3° ce qui permet aux communes de moins de 1.000 habitants et au groupement de communes de moins de 15.000 habitants de recruter des agents contractuels sur des postes permanents à défaut de candidats fonctionnaires et ne définit pas non plus les conditions de recrutement.

Il propose donc de modifier cette délibération en intégrant le recours possible aux agents contractuels et en fixant les conditions de recrutement.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment l'article L332-8,3°,

APPROUVE la modification à apporter à la délibération n° 2025-101 du 09/07/2025 portant création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (17h30 par semaine).

DIT que cet emploi, ouvert aux 3 grades, sera occupé par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans maximum par référence à l'article L332-8,3° qui permet aux communes de moins de 1.000 habitants et au groupement de communes de moins de 15.000 habitants de recruter des agents contractuels sur des postes permanents à défaut de candidats fonctionnaires et aussi de conclure au terme d'une durée de 6 ans au moins sur des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique par un même agent, un contrat à durée indéterminée.

DIT que l'agent retenu dans ces conditions devra justifier d'une expérience professionnelle, comme défini par décret n° 92-849 du 28 août 1992 portant statut particulier des cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

DIT que la rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

DIT que le recrutement d'un agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et n° 88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

DIT que les crédits nécessaires au financement de ce poste seront inscrits au budget 2026.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 17 DÉCEMBRE 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Michel GOSTOLI



Le Président  
Lucien SPICARELLI

LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE MARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX

